



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

UFR ARTS, LETTRES
ET LANGUES - NANCY

IMPORTANT : il est conseillé aux étudiants de LLCER à la **recherche d'un stage ou d'un emploi** de consulter les rubriques « orientation et débouchés », « insertion professionnelle » et « international » du site « **Langues et cultures : des études à l'emploi** » en ligne à l'adresse : <https://llcerlorraineetudesemploi.wordpress.com/>

La **convention de stage** est disponible sur l'ENT, rubrique Scolarité / Stage. Elle se remplit en ligne sur l'application PSTAGE.

Information Stage UEO52A de L3 LLCER Anglais

(Enseignement secondaire ; FLE ; Professorat des écoles)

Contact : vprivas@aol.com

Les étudiants du parcours enseignement doivent effectuer leur stage pendant leurs plages libres, sans empiéter sur les cours, quels qu'ils soient. Ce stage non rémunéré se fait au premier semestre dans :

- une école maternelle ou primaire pour l'option professorat des écoles ;
- un collège ou lycée pour l'option enseignement secondaire ou
- une classe de FLS (dans un lycée ou collège) ou au DÉFLE à l'université pour l'option FLE ;
- le département LCE pour le parcours recherche ou tout autre lieu si leur projet professionnel le justifie.

La durée du stage est de **20 heures minimum**. Le stage est rarement fait de façon regroupée, sauf quand un étudiant décide de le faire dans une autre académie, pendant les vacances universitaires lorraines. L'enseignant d'accueil et l'étudiant/e se mettent ensuite d'accord sur la répartition des 20h (au moins) de stage.

Les heures d'accompagnement du stage (5 séances de 10h intitulées 'Stage') permettront, d'une part de préparer les étudiants au stage, en particulier en les aidant à définir leurs objectifs et en leur donnant des outils d'observation et d'analyse, et d'autre part à effectuer un retour réflexif sur leur expérience.

L'expérience du stage sera d'autant plus riche que les étudiants sauront la mettre en relation avec les savoirs didactiques développés dans le cours de didactique.

Information Stage UEO52B de L3 LLCER Anglais

(Traduction ; Tourisme Culturel ; Prépa. écoles journalisme)

Contact : roseline.theron@univ-lorraine.fr

- La maquette de L3 prévoit un stage « d'observation participante » à effectuer au cours du premier semestre. Il sera évalué lors de la session de janvier à travers un rapport de stage rédigé en français et une soutenance en français également.
- L'objectif de ce mini-stage est simplement de vous aider à choisir votre orientation post licence en confrontant à la réalité du terrain les représentations des métiers que vous aviez en tête lors du choix de parcours en début de L2.
- La durée minimale de ce stage est de 20h – mais dans les faits il est souhaitable d'accomplir un stage d'au moins 35h, soit une semaine.
- Tous les ans les étudiants expliquent comme il est difficile de trouver un stage et faire signer les conventions à temps pour être opérationnel(le)s fin octobre, alors que les séances de préparation à la recherche commencent mi-septembre à la reprise des cours. Voilà pourquoi nous diffusons dès maintenant les informations nécessaires pour que vous commenciez à réfléchir et prendre des contacts.

QUOI ?

- Listez les métiers auxquels vous pensez, y compris dans le cadre d'une éventuelle ré-orientation. Vous n'êtes pas du tout obligés de faire un stage lié au parcours dans lequel vous êtes inscrit(e)s, mais il doit impérativement s'inscrire dans votre projet professionnel. Voyez large : Il n'y a, par exemple, pas que les traducteurs qui traduisent dans leur activité professionnelle. Elargissez aux métiers qui utilisent la traduction une partie du temps.
- Le stage est non-rémunéré, car en une semaine vous avez rarement le temps d'apporter vraiment à la structure qui vous accueille, ce sont plutôt eux qui vont vous consacrer du temps à tout vous expliquer.

OÙ ?

- Listez donc les « points de chute » possibles, les personnes (famille, amis) susceptibles de vous héberger même sur un canapé, pendant une semaine. Il est très profitable de sortir de sa routine et aller découvrir d'autres lieux, sans compter qu'il y a souvent plus de possibilités dans de grosses capitales régionales comme Strasbourg, Toulouse, Marseille, Lyon ou Nantes, sans parler de Paris évidemment ! Il est possible de faire un stage à l'étranger (pour la traduction notamment) nous avons des conventions traduites.

QUAND ?

- La période « classique » et pratique pour le stage est bien sûr la semaine de congés du 22 au 30 octobre. Il est aussi possible de faire le stage fin décembre pendant les vacances de Noël, mais cela laisse alors peu de temps pour rédiger le rapport car il y a les révisions et les devoirs maison à préparer.
- Notez-bien qu'il n'y a pas d'obligation à ce que le stage soit fait en continu. Vous pouvez très bien fragmenter cette « semaine » de stage sur plusieurs week-ends voire plusieurs journées, ou bien prolonger la semaine de fin octobre par des journées en complément. Cette approche est souvent appropriée dans le domaine de la traduction et du tourisme où l'activité est elle-même plus « éclatée » que dans un service d'une entreprise classique.

COMMENT ?

- Je vous donnerai le détail de la procédure ultérieurement mais sachez que vous devez être inscrit(e)s pour l'année 2017-18, et qu'il est IMPERATIF que la convention de stage soit signée par la structure vous accueillant, par moi-même et par la directrice de l'UFR., le tout AVANT le début du stage. Ce n'est pas une question de paperasse mais d'assurance couvrant les frais liés à un accident dans le cadre de cette activité, ou les dégâts que vous causeriez accidentellement. Votre assurance habituelle ne couvrira pas si la convention de stage n'est pas valide, donc signée...

CONSEILS POUR LA LETTRE DE MOTIVATION ET LE CV

- Nous en parlerons en détails lors des séances consacrées à la préparation à la recherche de stage, mais voici quelques liens vers des documents apportant des informations précieuses, pour celles et ceux qui voudraient commencer plus tôt.

http://www.letudiant.fr/jobsstages/lettres-de-motivation_1/rediger-une-lettre-de-motivation/un-stage-court.html

<http://www.lavoixletudiant.com/emploi-stage/les-conseils/54652/comment-faire-un-cv-pour-un-premier-emploi/>

Quelques règles d'or

- jamais de lettre standard, personnalisez en fonction de l'activité de la structure/entreprise (consultez leur site web, renseignez vous sur leur activité récente dans la presse...)
- ne motivez pas le stage par « ce que vous allez en retirer » mais par « comment vous pourrez les aider dans leur activité » même modestement (il s'agit d'observation participante, pas un stage long où une mission entière vous est confiée. Ces stages-là viendront, en M2, et celui-ci vous aura aidé à comprendre ce qu'il faut et ne faut pas faire).
- jamais de CV ou lettres où vous faites figurer le nom avant le prénom : ~~THERON Roseline~~ Roseline THERON

N'HESITEZ PAS A ME CONTACTER POUR TOUTE QUESTION OU PRECISION, MEME PENDANT L'ETE.

roseline.theron@univ-lorraine.fr